



Trop perçu par le trésor public

Par **tatakit**, le **02/03/2009** à **23:03**

Bonjour,

Sur 4 années (99 2000,2001 et 2002), le trésor public a converti directement l'ancien montant en francs en euros : 15000francs sont devenus 15000 euros et ainsi de suite. On se fait promener par les services fiscaux des impôts du départements pour récupérer ce trop perçu. Quel recours avons-nous ?

Merci